

# STSCONS\_ESMS31\_A\_FR\_2010\_0000

Métadonnées de référence nationale sous la structure de métadonnées Euro SDMX (ESMS)

Organisme statistique e: Insee (Institut National de la Statistique et des Études Économiques)

Dimension temporelle : 2010-A0

Fournisseur de données: FR1

Flux de données: STSCONS\_ESMS31\_A

## Métadonnées Eurostat

### Métadonnées de référence

1. Contact
  2. Mise à jour des métadonnées
  3. Présentation statistique
  4. Unité de mesure
  5. Période de référence
  6. Mandat institutionnel
  7. Confidentialité
  8. Politique de diffusion
  9. Fréquence de diffusion
  10. Format de diffusion
  11. Accessibilité de la documentation
  12. Gestion de la qualité
  13. Pertinence
  14. Précision
  15. Actualité et ponctualité
  16. Comparabilité
  17. Cohérence
  18. Coût et charge pour le répondant
  19. Révision des données
  20. Traitement statistique
  21. Commentaire
- Métadonnées connexes  
[Annexes](#) (y compris notes en bas de page)

Pour toute question sur les données et les métadonnées, merci de contacter: [LE SUPPORT DE DONNÉES STATISTIQUES EUROPÉENNES](#)

## 1. Contact

**1.1. Organisme de contact :** Insee (Institut National de la Statistique et des Études Economiques)

**1.2. Unité au sein de l'organisme de contact** Insee \ DSE \ DSCT \ IPP

(Direction des statistiques d'entreprises \ département des statistiques de court terme \ division des indices de prix à la production)

**1.3. Contact par courrier**

INSEE

à l'attention de M. Gérard VITTEK - timbre E310

18 boulevard Adolphe Pinard

75014 PARIS

## 2. Mise à jour des métadonnées

**2.1. Dernière date de certification des métadonnées** 29/04/2014

**2.2. Dernière date de publication des métadonnées** 29/04/2014

**2.3. Dernière date de mise à jour des métadonnées** 29/04/2014

## 3. Présentation statistique

### 3.1. Description des données

|                                       |   |
|---------------------------------------|---|
| Nom de l'indicateur /nom de la source | Indice de prix de production de la construction neuve à usage d'habitation- Base de 2010:<br>L'enquête statistique sur l' « Indice du Coût de la Construction - Prix de Revient des Logements neufs ») résumée en "ICC-PRLN" est menée par le Service statistique du ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie.<br>L'indice des prix de production de la construction neuve à usage d'habitation (à des fins statistiques) et l'«ICC» (pour un usage officiel lié au calcul des loyers) sont calculés par l'Insee sur la base de ces données sur l'enquête avec l'aide de modèles hédoniques. |
|---------------------------------------|---|

### 3.2. Système de classement

CPA Rév. 2, section F.

L'indice français de prix de production de la construction neuve à usage d'habitation distingue 3 types de

Logements :

- Les logements individuels purs (= CC 111);
- Les logements individuels groupés (partie du CC 112);
- Les logements collectifs (la partie restante de CC112).

Les résidences pour les communautés (CC 113) ne font pas l'objet d'observations.

### 3.3. Champ statistique couvert

Activités couvertes

CPF rév. 2, 2008 - Catégorie 41.00.1 *Bâtiments résidentiels* :

Taille des classes couvertes : toutes

### 3.4. Concepts et définitions statistiques

|  |   |
|--|---|
| Liste et définition des variables                        | L' "indice du coût de la construction" (ICC) est la dénomination de l'indice (de prix) à utiliser pour l'augmentation des loyers professionnels. Il est exprimé en référence 100 = 4 <sup>ème</sup> trimestre de 1953.<br>"L'indice de prix de production de la construction neuve à usage d'habitation- base 100 en 2010 "représente l'indice des prix « statistique » en référence 100 = année moyenne 2010 |
| Changements prévus au niveau des informations collectées | Aucun changement majeur n'est prévu. De légères adaptations sont possibles chaque semestre afin de tenir compte des changements juridiques (par exemple, un nouveau concept de surface: <i>surface de plancher</i> à la place du SHON).   |
| Conventions comptables                                   | Non applicables   |

« L'indice de prix de production de la construction neuve à usage d'habitation- base 2010 » et l'ICC mesurent uniquement l'évolution des prix la construction de bâtiments résidentiels: sont exclus les habitations pour les communautés, les bâtiments non résidentiels, le prix des terrains et les rémunérations d'architecte et les autres frais. Ces indices reflètent les prix payés par le client à l'entreprise de construction. Par conséquent, ils respectent le règlement du Conseil n ° 1503/2006 sur les "Indices des prix à la production dans la construction".

### 3.5. Unité statistique

|                         |                      |
|-------------------------|----------------------|
| unité déclarante        | commanditaire        |
| unité (s) d'observation | permis de construire |

### 3.6. Population statistique

Environ 500 000 permis de construire par an.

### 3.7. Surface de référence

|                            |  |
|----------------------------|--|
| zone géographique couverte | France métropolitaine, c'est-à-dire en excluant les territoires et les départements d'outre-mer. |
|----------------------------|--|

### 3.8. Couverture temporelle

L'ICC a été créé au quatrième trimestre 1953.

### 3.9. Période de base

|                               |  |
|-------------------------------|--|
| Année de base ( de référence) | "L'indice de prix à la production pour la construction de nouveaux bâtiments résidentiels - de base 2010 "est exprimé en référence 100 = 2010. |
|-------------------------------|--|

## 4. Unité de mesure

Indice des prix, homogène à € / m2

## 5. Période de référence

La période de référence est le trimestre.

## 6. Mandat institutionnel

### 6.1. Mandat institutionnel - Actes juridiques et autres accords

|   |   |
|---|---|
| Base légale   | Cette «ICC» qui est utilisé pour le calcul de l'augmentation des loyers professionnels est régi par la loi française 53-321 du 15 avril 1953 et par le décret 58-880 du 22 septembre 1953. L'indice des prix à la production pour la construction de nouveaux bâtiments résidentiels est le bon indicateur correspondant à la variable 310 - indice des prix à la production de l'annexe B - construction en TS n ° 1158/2005, avec les projets d'extension du paquet STS . |
| Obligation pour les unités de fournir des données                               | Obligatoire (visa n ° 2013T027LO).  |
| Changements prévus dans base juridique, obligation de répondre et cadre utilisé | Aucun.  |

### 6.2. Mandat institutionnel - partage des données

Les données sont partagées entre le service statistique du Ministère de l'Écologie, en charge de l'enquête, et l'Insee, en charge de l'indice s'appuyant sur un modèle hédonique. Nous ne sommes pas au courant au sujet d'éventuels échanges de données avec l'OCDE, l'ONU, le FMI ou avec une autre organisation internationale.

## 7. Confidentialité

### 7.1. Confidentialité - politique

|  |  |
|--|--|
| Diffusion des termes et des conditions pour la production de statistiques officielles, y compris la confidentialité des réponses individuelles | Seul l'ICC total (ou indice des prix de production de la construction neuve à usage résidentiel) est publié. |
|--|--|

### 7.2. Confidentialité - traitement des données

|  |                |
|--|----------------|
| Traitement des données confidentielles | Non applicable |
|--|----------------|

## 8. Politique de publication

### 8.1. Calendrier de diffusion

|  |  |
|--|--|
| Diffusion anticipée du calendrier de diffusion | L'ICC et l'indice des prix à la production pour la construction de nouveaux bâtiments résidentiels sont publiés vers T + 80. |
|--|--|

### 8.2. Accès au calendrier de diffusion

Un calendrier mensuel pour les quatre prochains mois est publié sur le site Insee : <http://www.insee.fr/en/publics/presse/agenda.asp>.

### 8.3. Accès de l'utilisateur

|  |  |
|--|--|
| Diffusion simultanée à toutes les parties intéressées                              | Oui  |
| Identification d'un accès interne du gouvernement aux données avant la publication | Non  |
| Transmission à Eurostat et usage ultérieur des statistiques                        | La transmission à Eurostat est faite en utilisant le format GESMES, la veille de la publication nationale. |

## 9. Fréquence de diffusion

Trimestrielle

## 10. Format de diffusion

### 10.1. Format de diffusion - Communiqué de presse

|  |        |
|--|--------|
| Identification du commentaire du ministre à l'occasion de la publication des statistiques. | Aucun. |
|--|--------|

### 10.2. Format de diffusion - Publications

L'indice "ICC" est publié dans les «Informations Rapides» de l'Insee (<http://www.insee.fr/en/themes/indicateur.asp?id=102> ) et dans le Journal Officiel vers le 15 du troisième mois suivant le trimestre sous revu.

### 10.3. Format de diffusion - Base de données en ligne

L'indice du prix de production de la construction neuve à usage d'habitation est publié en même temps que le communiqué de presse sur le site de la BDM

<http://www.bdm.insee.fr/bdm2/affichageSeries.action?idbank=001667524&codeGroupe=1492>

Téléchargement possible sur les fichiers Excel ou CSV.

### 10.4. Format de diffusion - Accès aux microdonnées

Non disponible.

### 10.5. Format de diffusion - Autres

|   |        |
|---|--------|
| changements prévus dans les méthodes de diffusions nationales | aucun. |
|---|--------|

L'indice du prix de production pour la construction de bâtiments résidentiels neufs en référence 100 = 2010 est transmis à Eurostat la veille de sa sortie nationale.

## 11. Accessibilité de la documentation

### 11.1. Documentation sur la méthodologie

|   |   |
|---|---|
| Diffusion de la documentation sur la méthodologie et les sources utilisées lors de l'élaboration des statistiques | <a href="http://www.bdm.insee.fr/bdm2/documentationGroupe.action?codeGroupe=1492">http://www.bdm.insee.fr/bdm2/documentationGroupe.action?codeGroupe=1492</a> |
| Description des tableaux standards produits   | Indice agrégé: indice du prix de production pour la construction de bâtiments résidentiels neufs - Base 2010.   |

### 11.2. Gestion de la qualité - documentation

Non disponible

## 12. Gestion de la qualité

### 12.1. Assurance de la qualité

Le code de bonnes pratiques de la statistique européenne est mis en œuvre dans la mesure du possible.

### 12.2. Gestion de la qualité - Évaluation de la qualité

Les questionnaires sont mis à jour semestriellement, afin de tenir compte des évolutions techniques et réglementaires, et aussi pour s'adapter aux difficultés signalées par les répondants (nouvelle formulation des questions).

L'analyse des résultats des modèles hédoniques est utilisée pour mettre à jour les modèles chaque année, afin d'intégrer de nouvelles variables (en les testant sur le passé).

Les modèles utilisent des fenêtres glissantes de six trimestres, compromis entre la robustesse et la révision du passé.

Quoi qu'il en soit, certaines difficultés sont rencontrées avec :

- La représentativité régionale;
- La modification des définitions juridiques des zones d'habitation;
- L'effet de qualité liée à l'amélioration des normes environnementales.

S'il y a à la fois un développeur de projets de construction et un constructeur, le prix correspond à la facture de constructeur.

Théoriquement, on pourrait se demander si la « marge » du promoteur ne doit pas être prise en compte, en conformité avec la CPA 2008 et le SCN 2008.

## 13. Pertinence

### 13.1. Pertinence - Besoins des utilisateurs

Les comptes nationaux ont besoin d'une part d'un déflateur (L'indice du prix de production de la construction neuve à usage d'habitation) et d'autre part les propriétaires et les locataires ont besoins d'un indice officiel de réévaluation des loyers (indice du coût de la construction).

### 13.2. Pertinence - Satisfaction des utilisateurs

Aucune plainte n'a été émise depuis plusieurs années, ni de la part des comptes nationaux, ni de la part des locataires ou des propriétaires ...

### 13.3. Pertinence - Exhaustivité

La couverture des bâtiments résidentiels neufs est assez complète, hormis le fait que les départements d'outre-mer ne sont pas couverts par de l'enquête statistique ICC-PRLN » ; menée par le Service de statistique du ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'énergie. Les départements d'outremer représentent seulement 4 % des nouveaux logements en France en 2013 et de 3,6 % des surfaces de logements neufs en France en 2013. Toutefois, seuls les nouveaux bâtiments résidentiels sont couverts : les bâtiments non-résidentiels ne sont pas couverts, pas plus que les ouvrages civils. La Comptabilité Nationale utilise l'« indice des prix de production de la construction neuve à usage d'habitation » ou le l'indice du coût de la construction. Mais un index de prix à la production spécifique existe pour les « travaux d'entretien et d'amélioration » " (CPA = 43 \ 43.1).

## 14. Exactitude et fiabilité

### 14.1. Exactitude globale

Non disponible. Difficile avec un modèle hédonique.

Aucun biais n'été détecté.

Les données de l'enquête ne sont jamais révisées. Les modèles hédoniques utilisent les données disponibles à la date butoir.

Si les données sont disponibles plus tard, ils sont conservés par le ministère de l'écologie et ne sont pas envoyés à l'Insee. La raison en est que l' « "ICC » ne peut pas être révisé (loi 53-321).

Avec les mêmes données, le modèle hédonique donne les mêmes résultats.

### 14.2. Erreur d'échantillonnage

Non disponible. Difficile avec un modèle hédonique.

### 14.3. Erreur non due à l'échantillonnage

|  |  |
|--|--|
| Taux de réponse  | Le taux de 33 % est mesuré entre le début de la phase 1 (échantillon) et la fin de la phase 2 (prix complets et caractéristiques disponibles pour les modèles hédoniques). Mais un grand nombre de conditions doivent être remplies. Pendant la phase 1, l'enquête sépare la rénovation (hors du champ de l'enquête) de la construction de bâtiments. C'est ce qui explique en partie le faible « taux de réponse », qui comprend en fait beaucoup de « hors du champ de l'enquête »". |
| Actions pour accélérer l'obtention des réponses ou pour augmenter le taux de réponse | La collecte de questionnaire ICC-PRLN est effectuée par le bureau de la statistique du ministère de l'Écologie. Ils rappellent les non-répondants. Les non-répondants n'appartiennent pas à une strate particulière de l'échantillon. Les non-répondants ne créent pas de biais, à notre connaissance.   |

## 15. Actualité et ponctualité

### 15.1. Actualité

|                                    |   |
|------------------------------------|---|
| Actualité                          | 80 jours après la fin de la période de référence (trimestre). |
| Calendrier de collecte des données | 65 jours après la fin de la période de référence (trimestre). |

### 15.2. Ponctualité

Aucun retard depuis plusieurs années.

## 16. Comparabilité

### 16.1. Comparabilité - géographique

Les définitions issues du règlement 1503/2006 Commission sont appliquées, par conséquent, la comparabilité entre les États membres devrait être en vigueur (avec les mêmes hypothèses pour les autres États membres).

(L'indice français des prix de production de la construction neuve à usage d'habitation distingue 3 types de logements:

- Logements individuels purs (= CC 111);
- Logements individuels groupés (partie du CC 112);
- Les logements collectifs (la partie restante de CC112).

Les résidences pour les communautés (CC 113) ne sont pas respectées)

### 16.2. Comparabilité dans le temps

En 2009, un modèle hédonique a été mis en place, mais ne devrait pas avoir une incidence sur la comparabilité dans le temps.

## 17. Cohérence

### 17.1. Cohérence -entre domaines

|   |  |
|---|--|
| Diffusion d'informations qui apportent une aide aux contrôles statistiques croisés et qui fournissent une assurance de cohérence. | Non disponible.  |
| Confrontation avec d'autres ensembles de données  | Une confrontation trimestrielle est réalisée avec l'« index BT01 », qui mesure la variation de coût de la construction pour l'activité « 41 - construction de bâtiments ». Les prix sont plus réactifs que les coûts; c'est habituel. Les producteurs réduisent en premier leur marge abord, tandis que les coûts sont plus rigides. |

### 17.2. Cohérence - interne

Trois modèles hédoniques sont utilisés: logements individuels purs (= CC 111), logements individuels groupés (partie de CC 112) et logements collectifs (partie restante de CC112).

Nous comparons les changements dans le prix des trois sous-indices: ils sont très cohérents sur le long terme, mais à court terme les prix des logements individuels (purs ou groupés) sont plus réactifs que les prix des logements collectifs, parce que la chaîne de décision est plus courte pour les maisons que pour les immeubles.

## 18. Coûts et charge

Le coût pour l'Insee est de 0,2 équivalent temps plein (ETP) de catégorie A statisticien. Le coût principal est pour le ministère de l'Écologie avec 8 équivalents temps plein (1 catégorie A, 6 de la catégorie B et de 1 catégorie C). Les coûts externes représentent 420.000 € par an (rémunération des enquêteurs de terrain, ...).

La charge statistique de l'enquête ICC-PRLN pour chacun des 500 propriétaires de permis de construire ou premier contractant est d'environ une demi-heure pour la première phase et une heure pour la deuxième phase, c'est à dire  $(6000 * 1/2 + 2000 * 1) = 5000$  heures par an.

## 19. Révision des données

### 19.1. Révision des données - politique

Aucune révision, en raison de l'utilisation pour la réévaluation des loyers.

### 19.2. Révision des données - pratique

|  |                |
|--|----------------|
| Fourniture d'informations sur une révision éventuelle et préavis de changements majeurs au sein de la méthodologie | Non disponible |
|--|----------------|

Les données d'entrée et les données finales de l' « ICC » ne sont jamais revues. L'« Indice de prix de production de la construction neuve à usage d'habitation » (indice statistique) pourrait être révisé (utilisation d'un nouveau modèle hédonique sur le passé), mais en pratique, nous n'avons pas encore utilisé cette possibilité. Cela devrait se faire pour la première fois à l'automne 2014.

## 20. Traitement statistique

### 20.1. Données sources

|   |  |
|---|--|
| Type de source                            | "ICC-PRLN" enquête statistique menée par le Service statistique du ministère de l'Écologie.  |
| Cadre dans lequel source s'inscrit        | Le répertoire Sitadel: la source exhaustive sur les permis de construire en France, géré par le Ministère de l'Écologie.   |
| Échantillon ou de recensement             | Échantillon  |
| Critères de stratification                | Type de construction<br>Initialement, environ 1.500 permis de construire sont sélectionnés chaque trimestre, dont nous nous attendons à ce que 500 soient complétés par les prix et les caractéristiques (contraintes élevées sur les dates et les caractéristiques) :<br>- Individuel pur: ~ 200 par trimestre,<br>- Individuels groupés (maison individuelle dans un lotissement, etc.): ~ 100 par trimestre,<br>- Les logements collectifs de plus de 50 appartements: exhaustive<br>logement collectif de moins de 50 appartements : 200 (nombre dans la strate précédente). |
| Valeurs de seuil et pourcentages          | Non applicable   |
| Fréquence de mise à jour de l'échantillon | Annuelle   |

### 20.2. Fréquence de la collecte des données

|                                       |                |
|---------------------------------------|----------------|
| Périodicité de la collecte de données | Trimestrielle. |
|---------------------------------------|----------------|

### 20.3. collecte des données

|   |  |
|---|--|
| Questionnaires utilisés pour l'enquête                    | Questionnaires "ICC-PRLN":<br>- 2 types pour la phase 1 (1 logement sur 2 logements d'habitation et plus);<br>- 2 types pour la phase 2 (1 logement sur logements d'habitation et plus). |
| Changements prévus au niveau des questionnaires nationaux | De légères adaptations sont possibles tous les deux trimestres, afin de prendre en compte les changements juridiques.  |
| Moyen de collecte des données                             | Papier   |
| Changements prévus dans la méthode de collecte de données | Aucun  |

#### 20.4. La validation des données

Tout d'abord, les données sont validées par l'Insee au niveau de la cohérence interne (première détection de valeurs aberrantes).

Les modèles hédoniques tournent deux fois : le premier tour détecte d'autres valeurs aberrantes (distance de Cook et statistiques étudiantes), puis le deuxième tour fournit les données finales, sans les valeurs aberrantes.

#### 20.5. Élaboration des données

|   |   |
|---|---|
| Estimations pour la non-réponse                                 | Ce concept de non-réponse n'est pas applicable : la plupart des 6000 permis de construire sélectionnés chaque trimestre pour la première phase ne correspondent pas aux critères nécessaires pour la deuxième phase (2000 permis de construire exploitables sont demandés). En outre, le modèle hédonique s'appuyant sur les permis de construire exploitables de deuxième phase ne nécessite aucune imputation des permis de construire abandonnés pendant la première phase. En fait, l'Insee veut environ 500 réponses par trimestre avec la ventilation suivante :<br>- Environ 40% de pur individuel,<br>- Environ 20% d'individuels groupés (maison individuelle dans un lotissement, etc.),<br>environ 40% des logements collectifs. |
| Estimations pour l'extrapolation vers des niveaux de population | Non disponible  |
| Type d'indice   | L'indice de prix de production de la construction neuve à usage d'habitation - base 2010 est un indice de Paasche chaîné, résultant de l'agrégation des trois sous-indices en proportion de l'importance de chaque type: individuel pur, individuel groupé et collectif.  |
| Procédé de pondération et de chaînage                           | Chaîné Paasche<br>Les poids du type de construction sont estimés selon le nombre de logements débutant au cours du trimestre et valorisé par les prix moyens de l'échantillon.<br>Référence 100 en 2010.  |
| Changements prévus dans des méthodes de production              | Aucun   |

**Annexes:**

Formule pour l'élaboration de l'ICC

**20.6. Ajustement**

|                           |       |
|---------------------------|-------|
| WDA, SA et autres calculs | Aucun |
|---------------------------|-------|

**21. Commentaire**

Aucun.

**Métadonnées connexes****Annexes**

"ICC-PRLN" questionnaire, 2 dwellings and more, phase 2, 2014

"ICC-PRLN" questionnaire, 1 dwelling, phase 2, 2014

"ICC-PRLN" questionnaire, 1 dwelling, phase 1, 2014

"ICC-PRLN" questionnaire, 2 dwellings and more, phase 2, 2014